

Itinéraire d'une pionnière



Politique

13 femmes et 75 hommes à la tête des universités françaises. La parité est encore loin. Corinne Mascala, élue en 2016, dirige également une équipe de recherche sur la délinquance financière. Travailleuse invétérée et admiratrice de Simone Veil, la juriste ne pourrait se passer de sport - de la natation en particulier, qu'elle pratique toutes les semaines.

Démarche assurée et regard clair, cette Bordelaise de 58 ans a fait toutes ses études de droit dans sa ville natale, après un bac littéraire où elle a appris l'anglais, l'espagnol et l'allemand. C'est sans doute en observant ses parents chefs d'entreprise, que Corinne Mascala, s'est forgée son caractère de battante. Probablement aussi grâce à ses quinze années de natation en compétition : titrée deux fois aux championnats de France pendant ses années de lycée et d'université.

« J'ai su très tôt que je voulais être professeur. J'aimais l'idée d'enseigner », raconte-t-elle. Nageuse (de crawl surtout) mais également skieuse et spectatrice de rugby, la juriste envisagera sa carrière d'enseignante dans plusieurs disciplines, l'anglais, la philosophie et même le sport, avant d'embrasser le droit. « En terminale, je pensai m'orienter vers des études de philosophie mais mon professeur m'a dit que l'université des sciences humaines ne correspondrait pas à mon caractère. Avec le recul, elle avait raison ».

Subjuguée par son professeur de droit pénal

Pendant ses deux premières années de droit, Corinne Mascala travaille l'été dans un cabinet d'avocat, et comprend que ce métier n'est pas fait pour elle. « C'est plutôt la construction du droit qui me parlait. J'ai été subjuguée par mon professeur de droit pénal, Jean-Pierre Delmas Saint-Hilaire, qui sera mon directeur de thèse. Tous les étudiants étaient bouche bée lorsqu'il faisait cours devant mille personnes ».

En parallèle de sa maîtrise de droit privé, l'étudiante suit des cours à l'institut de criminologie et passe un certificat de sciences criminelles. « Mon DEA de sciences criminelles a été l'occasion parfaite de confronter la construction juridique aux cas concrets. J'aime la rigueur du droit pénal et l'idée de protéger la société ». Après être sortie major de ce DEA, elle en valide un second, de droit privé, tout en se lançant en parallèle dans une thèse de droit pénal des affaires, qu'elle soutiendra en 1989. « Il était conseillé d'avoir deux DEA pour passer l'agrégation surtout pour les pénalistes ».

Ses sujets de prédilection sont la criminalité d'affaires, le blanchiment de capitaux, les abus de biens sociaux et les infractions boursières. Mais la juriste trouve également de l'adrénaline dans

le sport. Nageuse depuis l'âge de six ans, elle se rend encore toutes les semaines à la piscine. « J'aime aussi la voile, la plongée et la chasse sous-marine. Dans l'eau et sous l'eau, je trouve calme et sérénité ».

Esprit de compétition

L'esprit de compétition, elle l'a, mais seulement « pour atteindre un objectif, pas pour marcher sur les autres ». Et surtout, la passionnée de travail ne compte pas ses heures. En plus de ses fonctions administratives, qui l'occupent de longues heures quotidiennement, elle continue à écrire des articles et à assurer des cours en master, quitte à devoir travailler le soir et le week-end. « Je fais figure d'originale parmi les présidents, mais je ne peux pas ne pas enseigner, j'ai besoin du contact avec les étudiants, c'est mon oxygène ! ».

Corinne Mascala s'est installée à Toulouse en 1991, lorsqu'elle a été recrutée comme maître de conférences. « Je suis toujours Bordelaise de cœur et de racines. Il me manque l'océan à Toulouse, même si la ville est attachante, avec son ambiance sud et son université en plein centre. J'ai été frappée par sa pagaille et son côté bouillonnant ». La Toulousaine d'adoption se rend toujours régulièrement sur le bassin d'Arcachon et à Bordeaux, pour voir sa famille. Mais à côté de l'Atlantique, elle ne boude pas la Méditerranée ni les eaux plus chaudes, en particulier de l'île Maurice.

“ J'ai hésité à changer de carrière pour entrer dans la magistrature ”

La brillante juriste a connu ses échecs, comme tout le monde, en particulier lorsqu'elle a été collée deux fois à l'agrégation. « J'ai hésité à changer de carrière pour entrer dans la magistrature. Mais une collègue et amie professeur m'en a dissuadée en me disant que j'avais l'enseignement chevillé au corps et je la remercie encore aujourd'hui ». Elle est reçue la fois suivante et nommée à Besançon, où elle travaillera de 1999 à 2002, tout en faisant la navette pour assurer ses cours à Toulouse. « C'était usant et ruineux. J'ai attendu ma mutation pour revenir. L'université m'avait conservé un poste ».

Des sacrifices

C'est lors du concours d'agrégation que Corinne Mascala prend conscience de la faible place des femmes professeurs dans l'enseignement supérieur. Elles sont seulement cinq femmes parmi les trente candidats reçus. « Faire carrière à l'université demande beaucoup de temps. Or, les femmes privilégient souvent leur vie familiale et la carrière de leur mari. Il faut partager sa vie avec quelqu'un de compréhensif, patient ou très occupé, pour pouvoir accéder aux plus hautes fonctions. J'ai réussi mais j'ai le sentiment d'avoir fait des sacrifices », confie-t-elle.

C'est au moment d'accéder à son poste de présidente d'université, en 2016, que cela se corse pour celle qui a pourtant été deux fois vice-présidente sous les mandats de Bruno Sire. « Tant que je dirigeais des diplômes, cela se justifiait par ma spécialité. Quand on vise un poste de président, cela devient plus compliqué... Certains se sont demandé si j'avais les épaules assez larges pour assumer cette lourde charge... On ne pose jamais cette question lorsqu'il s'agit d'un homme » ! Corinne Mascala ne cache pas sa fierté d'avoir ouvert la voie à Toulouse. Depuis, Emmanuelle Garnier a été élue à Toulouse 2 Jean Jaurès.

Lorsqu'on lui demande quelle femme elle admire le plus, la Présidente se tourne vers le portrait de Simone Veil, qui trône à côté de son bureau. « Elle a eu un courage extraordinaire. Il faut voir ce qu'elle a subi à l'Assemblée nationale.



Femmes : encore un long chemin à parcourir



Corinne Mascala en 4 dates

1989 : soutient sa thèse en droit pénal des affaires à l'Université de Bordeaux : « Fraudes et facturation »

1991 : devient maître de conférences et s'installe à **T o u l o u s e**

1999 : reçue à l'Agrégation de droit privé et sciences **criminelles**

2016 :élue à la présidence de l'Université Toulouse Capitole



Responsabilités pédagogiques

Professeur en droit pénal des affaires, Corinne Mascala assure des cours de Droit pénal des affaires en **Master 1 Droit des affaires** et **Master 2 Droit fondamental des affaires**.



Publications récentes

Code des entreprises en difficulté 2019 (ouvrage collectif). Lexisnexis